

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 16 NOVEMBRE 2023**

Nombre en exercice : 31  
Nombre de présents : 23  
Nombre de votants : 27

Convocation du 9.11.2023  
Affichage du 9.11.2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize novembre, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes du Mage suite à la convocation du 9.11.2023, affichée le neuf novembre 2023.

Etaient présents : M BAILLIF Christian, Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, Mme CHAMARET Stéphanie, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, Mme LEVESQUE Kathryn (représentant M MICHEL-FLANDIN Patrice), M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excuses : M Du LAC Jean-Vincent (donne pouvoir à M BAILLIF Christian), M DUGUET Christian, M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à M MICHEL-FLANDIN Patrice), M JUSZEZAK Jean-Claude (donne pouvoir à M HOULLE Pascal), M MANNOURY César (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques), M MICHEL-FLANDIN Patrice (représenté par Mme LEVESQUE Kathryn), Mme POUILLAIN Francine (donne pouvoir à M POIRIER Franck), Mme SAUVANEIX Alexandra.

Etaient absents-non excusés : M DESCHAMPS Michel.

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Madame EDOU Bernadette est nommée secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023.11.170**

**DENOMINATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE LONGNY**

Les accueils de loisirs permettent de contribuer à l'épanouissement des enfants et des adolescents par le développement quantitatif et qualitatif de lieux et de projets de loisirs éducatifs et également de répondre aux besoins diversifiés des familles par une meilleure conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle. Les accueils de loisirs proposent des temps de loisirs éducatifs et de pratiques d'activités diversifiées afin de permettre à tous les enfants de 3 à 11 ans de vivre ensemble des moments de découverte de partage et de prise d'autonomie.

La communauté de communes des Hauts du Perche a réalisé la réhabilitation et l'extension de l'accueil de loisirs de Longny-au-Perche et afin d'identifier clairement cet équipement sur notre territoire, une concertation et une consultation ont été menées par le service enfance jeunesse.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- De se prononcer sur le nom de l'Accueil de Loisirs : « Accueil de Loisirs Jean Alexandre Delattre »
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à faire toutes les démarches nécessaires à l'application de la dénomination de cette structure.

*Pour extrait certifié conforme*

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le  
Et publication du*

